0260012X
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE DANIEL FAUCHER
12 PLACE DU CHAMP DE MARS
26270 LORIOL SUR DROME

Tel: 0475611360

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial
Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 19-1
Annule et remplace l'acte n° 19 - 2024-2025
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 24
Quorum: 13
Nombre de présents : 15
Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/11/2024
Réuni le : 29/11/2024
Sous la présidence de : Guillaume Bard-Volf
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
 le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2025
Budget primitif: [X]
Budget annexe : []
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [] Non Nombre: 7

Résultats du vote		
Suffrages exprimés :	16	
Pour :	16	
Contre :	0	
Abstentions:	0	
Blancs:	0	
Nuls:	0	